

LES FUSILLÉS DE LA GRANDE GUERRE SONT-ILS MORTS AU NOM DE LEURS IDÉES PACIFISTES ? UNE APPROCHE QUANTITATIVE¹

Olivier Guillot

Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA) – UMR 7522 (CNRS, Université de Strasbourg, Université de Lorraine, INRAE et AgroParisTech)

Antoine Parent

Université Paris 8, OFCE-Sciences Po et CAC-IXXI (Institut des Systèmes Complexes – ENS Lyon)

Cet article explore la question des exécutions de soldats français durant la Grande Guerre dans une perspective quantitative. À partir de la base de données des *Fusillés de la Première Guerre mondiale* du Ministère de la Défense, nous décrivons tout d'abord les caractéristiques de ces soldats ayant été condamnés à mort par un conseil de guerre ou exécutés sommairement, et examinons si leur profil a évolué au cours des années de guerre. Ce portrait statistique est ensuite complété par deux analyses menées à l'aide de modèles de régression. La première se focalise sur la répartition temporelle des exécutions. Nous cherchons notamment à déterminer si les variations du nombre d'exécutions d'un mois à l'autre sont liées aux variations de l'intensité des engagements. La seconde analyse vise à expliquer les différences entre départements dans la proportion de soldats exécutés. Deux constats principaux ressortent de notre étude. Tout d'abord, le profil des soldats fusillés en 1914 était assez différent de celui des soldats ayant été exécutés les années suivantes : il s'agissait plus souvent de cultivateurs, servant dans l'infanterie, sans antécédents judiciaires. En revanche, les fusillés de 1917, l'année des mutineries, ne se distinguaient guère, de par leurs caractéristiques, de ceux de 1916. En second lieu, les résultats de nos régressions suggèrent que la grande majorité des soldats exécutés étaient des « poilus » comme les autres qui se sont retrouvés face à un peloton d'exécution pour avoir commis une faute dans un moment de faiblesse, souvent après avoir pris part à

1. Des versions précédentes de cet article ont fait l'objet de communications au 131^e congrès annuel de l'American Historical Association (Session « Cliometric approaches to World War 1 in France » ; Denver, 6 janvier 2017), à la Journée d'étude sur les morts de la Grande Guerre, organisée dans le cadre de la célébration du centenaire de l'Armistice (IHEDN, École militaire, Paris, 10 octobre 2018), à la 13^e conférence de l'European Historical Economics Society (Session « Demography and War » ; Paris, 29 août 2019) et à la Conférence Conflictarm (« La conflictualité armée : Enjeux interdisciplinaires », Université de Bordeaux, 15 novembre 2019). Nous remercions les participants pour leurs commentaires et suggestions. Nous remercions également Vincent Touzé et le rapporteur anonyme de la *Revue de l'OFCE* pour l'intérêt porté à notre travail.

des combats particulièrement violents. Leurs actes étaient probablement, dans la plupart des cas, davantage motivés par l'instinct de survie que par des idées pacifistes ou autres considérations politiques.

Mots clés : fusillés, Première Guerre mondiale, armée française, Histoire militaire.

Le nombre de soldats français condamnés à mort et fusillés pendant la Grande Guerre pour abandon de poste, désobéissance et autres crimes est généralement estimé à environ 650, ce qui représente une infime partie des 8 millions d'hommes incorporés dans l'armée française (moins de 1 pour 10 000). Néanmoins, ces exécutions ne sont pas un point mineur de l'histoire du conflit. Un siècle après la fin de la guerre, dans certaines familles, le souvenir d'un arrière-grand-père ou d'un arrière-grand-oncle fusillé par un peloton d'exécution reste encore une blessure ouverte. Au niveau national, le débat sur la réhabilitation de ces soldats n'est pas clos (Prost, 2013). Certains sont favorables au fait d'absoudre tout le monde, sans regard pour le crime commis. D'autres sont partisans d'une étude au cas par cas. C'est ainsi que récemment, en 2012, l'un d'entre eux, le lieutenant Chapelant, a reçu la distinction « Mort pour la France ».

Avec la célébration du centenaire de la Première Guerre mondiale, les données d'archives sur les soldats exécutés ont été rendues publiques sur Internet. Ceci offre la possibilité d'explorer cette question sous un angle quantitatif. Dans cet article, nous décrivons tout d'abord les caractéristiques des soldats condamnés à mort par un conseil de guerre ou exécutés sommairement, puis nous cherchons à déterminer si leur profil a évolué au cours des quatre années de guerre. Ce portrait statistique est ensuite complété par deux analyses menées à l'aide de modèles de régression. La première, portant sur la répartition temporelle des exécutions, cherche à déterminer si les variations du nombre d'exécutions au cours des 52 mois de guerre sont liées aux variations de l'intensité des engagements. La seconde vise à expliquer les différences entre départements français dans la proportion de soldats exécutés.

Plusieurs ouvrages et articles ont été consacrés à la justice militaire en France pendant la Grande Guerre (Bach, 2003 et 2013 ; Loez, 2010 ; Offenstadt, 1999 ; Pedroncini, 1967, 1973 et 1974 ; Suard, 1994). À notre connaissance aucun d'entre eux n'a dressé un portrait statistique des soldats condamnés à mort et fusillés entre 1914 et 1918.

De même, notre article est, semble-t-il, le premier à examiner l'évolution du nombre d'exécutions et les différences interdépartementales dans le taux d'exécution en adoptant une approche économétrique.

Les régressions présentées dans cet article reposent sur des données agrégées. En effet, puisque la source mobilisée ici, à savoir la base de données des *Fusillés de la Première Guerre mondiale* du Ministère de la Défense, ne recense que des personnes – militaires ou civils – qui ont été exécutées durant la Grande Guerre, il ne nous a pas été possible d'examiner, au niveau individuel, les déterminants de la probabilité d'être envoyé au peloton d'exécution. Pour mener une analyse similaire à celle de Costa et Kahn (2003), qui ont pu identifier les facteurs individuels associés à la désertion durant la guerre civile américaine à partir de modèles de durée, il nous aurait fallu disposer d'un ensemble de données plus large, incluant à la fois des soldats qui sont passés en conseil de guerre pour des crimes passibles de la peine de mort et des soldats qui n'ont commis aucun crime. Si la base de données des *Fusillés de la Première Guerre mondiale* présente d'incontestables limites, l'exploitation d'une telle source, dans une perspective quantitative, peut néanmoins être riche d'enseignements et apporter un éclairage inédit sur la question des exécutions dans l'armée française de 14-18.

Nous souhaitons dans notre analyse économétrique tester l'hypothèse politique, selon laquelle les condamnations à mort visaient principalement les soldats acquis aux idées pacifistes. Dans la littérature, les débats sur la nature politique ou non des actes de mutinerie de 1917 ont donné lieu à de vives controverses, notamment entre Pedroncini (1967) et Loez (2010). Nous étendons cette question à l'ensemble de la période de guerre. En effet, les demandes de réhabilitation des fusillés « pour l'exemple » des premières années de guerre continuent encore aujourd'hui, régulièrement, de défrayer la chronique, les vivants refusant que leurs ancêtres incriminés restent au banc d'infamie de l'Histoire, ce qui traduit l'importance de cette question dans la mémoire collective française (Offenstadt, 1999). Peut-on trouver des motivations politiques aux fusillés « pour l'exemple » du début de guerre et identifier des facteurs politiques communs à ces exécutions sur l'ensemble de la période de guerre ? Tel est le fil conducteur de notre analyse qui met en regard ces facteurs politiques avec des facteurs tenant à la rigueur des combats et aux difficultés de vie sur le front.

Nous trouvons que la participation à des combats particulièrement sanglants et la dureté de la vie quotidienne sur le front sont les deux

principaux facteurs qui peuvent expliquer que certains soldats se soient retrouvés devant un peloton d'exécution. Nos résultats conduisent ainsi à nuancer certaines idées reçues selon lesquelles la sanction des pacifistes aurait pu prévaloir dans les condamnations à mort pendant la Première Guerre mondiale.

Le reste de l'article est structuré comme suit. La section 1 est consacrée à la présentation des données. Dans la section 2, nous présentons les caractéristiques des soldats français exécutés pendant le conflit, en considérant d'abord cette population dans son ensemble, puis en comparant les quatre sous-populations de soldats qui ont été fusillés, respectivement, en 1914, 1915, 1916 et 1917. Les résultats des deux analyses menées à l'aide de régressions sont présentés dans la section 3 et la section 4. La section 5 met ces résultats en perspective et formule des remarques conclusives.

1. Données

Notre étude s'appuie sur la base de données des *Fusillés de la Première Guerre mondiale* du Ministère de la Défense, accessible sur le site Internet « Mémoire des hommes » (<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>) depuis 2014. Cette base de données recense 1 009 soldats et civils condamnés à mort et fusillés par un peloton d'exécution, ou exécutés sommairement, pendant la Grande Guerre. Dans la plupart des cas, celle-ci donne accès aux documents numérisés suivants : le dossier de procédure de la personne, la minute du jugement et (pour les soldats français) la fiche de décès. À partir de ces documents, nous avons créé un fichier informatisé qui contient, pour chaque individu, les informations suivantes (lorsqu'elles sont disponibles) : nom, date de naissance, lieu de naissance, état matrimonial, nombre d'enfants, profession, accusations portées contre la personne, date du crime, type d'affaire (avec ou sans co-accusés), condamnations antérieures, date et lieu d'exécution. Pour les soldats, les caractéristiques militaires ont été ajoutées : corps d'affectation, grade, classe de recrutement et bureau de recrutement.

La base de données des *Fusillés de la Première Guerre mondiale* comprend 835 soldats et 174 civils (tableau 1). 660 des 835 soldats sont nés en France métropolitaine, 100 sont nés dans des colonies françaises ou des territoires non métropolitains, et 75 sont originaires de pays étrangers (Allemagne, Russie, Suisse, etc.). Parmi les 174 civils, il y a 9 femmes (dont la célèbre Mata-Hari).

La présente étude se concentre sur les soldats et, plus particulièrement, sur ceux de la France métropolitaine, pour lesquels on dispose généralement de plus de données. Cependant, l'analyse de la répartition temporelle des exécutions (présentée dans la section 3) a été effectuée à la fois sur cette sous-population et sur l'ensemble des 835 soldats recensés dans la base de données.

Tableau 1. Personnes recensées dans la base de données des *Fusillés de la Première Guerre mondiale* selon le lieu de naissance et le statut (militaire/civil)

	Civils	Soldats	Ensemble
France métropolitaine	26	660	686
Colonies et territoires non-métropolitains	53	100	153
Étranger	95	75	170
Total	174	835	1 009

Source : base de données des *Fusillés de la Première Guerre mondiale*, Ministère de la Défense (calculs des auteurs).

2. Portrait statistique des fusillés de la Grande Guerre

2.1. Description d'ensemble

2.1.1. Caractéristiques individuelles

Reflète de la population appelée sous les drapeaux, les soldats français exécutés pendant la Première Guerre mondiale étaient, pour la plupart, des hommes jeunes. Près des deux tiers d'entre eux (63,9 %) avaient entre 21 et 30 ans en 1914 (tableau 2). Seuls 7,3 % avaient plus de 35 ans. En ce qui concerne leur situation familiale, il convient de noter qu'au moins 14,7 % de ces hommes étaient mariés (ou veufs) et qu'au moins 7,9 % avaient des enfants.

Si l'on examine la répartition par profession, on constate qu'environ 35 % travaillaient dans l'agriculture avant la guerre² et environ 40 % dans les secteurs industriel et artisanal. Ces proportions sont à peu près similaires à celles observées dans la population active masculine en 1911 (39,9 % et 37,5 %, respectivement)³. En particulier, il est intéressant de noter que le pourcentage d'agriculteurs (21,9 %) est pratiquement identique à celui du recensement (21,7 %).

2. On peut supposer que la plupart des journaliers, des travailleurs non qualifiés et des domestiques étaient des ouvriers ou des domestiques agricoles.

3. Calcul des auteurs à partir des données du recensement de 1911.

Tableau 2. Caractéristiques des soldats nés en France métropolitaine ayant été exécutés durant la Grande Guerre

Âge en 1914 (%)	
20 ans ou moins	12,4
21 à 25 ans	35,2
26 à 30 ans	28,7
31 à 35 ans	16,4
36 à 40 ans	5,8
Plus de 40 ans	1,5
Statut matrimonial : marié ou veuf (%) ^(a)	14,7
Nombre d'enfants : 1 ou plus (%) ^(b)	7,9
Profession (avant la guerre) (%)	
Journalier, manouvrier, manœuvre, domestique	10,3
Ouvrier agricole, domestique agricole	3,3
Cultivateur	21,9
Artisan, ouvrier d'atelier ou d'établissement de petite taille	23,8
Ouvrier d'usine, mineur	16,1
Contremaître, ingénieur	0,4
Charretier, chauffeur, transporteur, employé des transports	6,0
Commerçant, négociant, représentant	5,8
Employé de commerce	5,0
Employé de bureau, fonctionnaire, profession libérale	3,3
Autres	2,8
Sans profession, étudiant	1,3
Corps d'affectation (%)	
Infanterie	66,4
Infanterie territoriale	2,7
Chasseurs	8,9
Infanterie d'Afrique	8,9
Infanterie coloniale / tirailleurs indigènes	7,0
Cavalerie	0,9
Artillerie	2,4
Génie, autres corps	2,8
Grade (%)	
Soldat (2 ^e ou 1 ^{ère} classe)	93,6
Caporal	4,1
Sergent	1,1
Adjudant	0,2
Sous-lieutenant	0,4
Lieutenant ou grade supérieur	0,6
Antécédents judiciaires (%)	
Justice ordinaire	37,0
Conseil de guerre	34,3
Justice ordinaire et/ou conseil de guerre	55,0
Région de naissance (%)	
Île-de-France	14,1
Champagne-Ardenne	3,2
Picardie	4,9
Haute-Normandie	3,0
Centre	2,9

Tableau 2 (suite). Caractéristiques des soldats nés en France métropolitaine ayant été exécutés durant la Grande Guerre

Région de naissance (%)	
Basse-Normandie	4,0
Bourgogne	3,3
Nord-Pas-de-Calais	8,6
Lorraine (+ Alsace-Lorraine annexée)	5,5
Franche-Comté	2,0
Pays de la Loire	4,7
Bretagne	8,2
Poitou-Charentes	2,0
Aquitaine	3,0
Midi-Pyrénées	4,1
Limousin	2,9
Rhône-Alpes	10,9
Auvergne	3,3
Languedoc-Roussillon	2,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,0
Corse	1,5
Nombre de soldats	660

Échantillon : soldats nés en France métropolitaine.

(a) Information manquante pour 44 % des soldats. La proportion indiquée est une proportion minimale.

(b) Information manquante pour 89,7 % des soldats. La proportion indiquée est une proportion minimale.

Source : base de données des Fusillés de la Première Guerre mondiale, Ministère de la Défense (calculs des auteurs).

2.1.2. Caractéristiques militaires

Les deux tiers des soldats exécutés ont servi dans l'infanterie. Pour ce qui est du grade, on constate que plus de 90 % (93,6 %) de ces hommes étaient des soldats de deuxième ou de première classe. 4,1 % avaient le grade de caporal. Les officiers et sous-officiers se répartissent comme suit : 7 sergents, 1 adjudant, 3 sous-lieutenants, 2 lieutenants, 1 capitaine et 1 chef de bataillon.

La proportion de combattants d'infanterie parmi les exécutés est très proche de celle enregistrée parmi les soldats qui sont « Morts pour la France » pendant la guerre (66,4 % contre 67,2 %) ⁴. En revanche, les simples soldats sont nettement surreprésentés (93,6 % contre 79,5 %).

2.1.3. Condamnations antérieures, nature du crime

Beaucoup de ces soldats avaient des antécédents judiciaires. En effet, parmi ceux pour lesquels cette information est disponible (478 sur 660), 37 % avaient été condamnés par un tribunal ordinaire (avant la guerre)

4. Les statistiques relatives aux soldats « Morts pour la France » proviennent de notre propre analyse basée sur un échantillon représentatif de plus de 20 000 individus. Cet échantillon a été extrait de la base de données des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale du Ministère de la Défense (contenant plus de 1,3 million de fiches individuelles).

et 34,3 % avaient déjà été jugés et condamnés par un conseil de guerre (pendant le conflit ou avant). La proportion de soldats avec au moins une condamnation antérieure (civile / militaire) s'élève au total à 55 %.

S'agissant des circonstances qui ont conduit à leur condamnation à mort, il convient de souligner qu'environ 30 % des personnes exécutées ont été poursuivies pour plus d'un crime ou délit. L'abandon de poste (en présence de l'ennemi) est, de loin, le chef d'accusation le plus courant. Ce motif est présent dans plus des deux tiers (68,1 %) des dossiers individuels (tableau 3). Les autres accusations les plus fréquentes sont la désertion (13,9 %), le refus d'obéissance (17,3 %) et les voies de fait ou insultes envers un supérieur (11,2 %).

Tableau 3. Chefs d'accusation portés à l'encontre des soldats fusillés durant la Grande Guerre, selon l'année d'exécution

En %

	1914	1915	1916	1917	1918 ou après	Ensemble
Proportion de soldats ayant été accusés ...						
... d'abandon de poste	87,3	65,8	60,7	61,4	—	68,1
... de désertion	3,7	8,0	26,2	34,3	—	13,9
... de refus d'obéissance	6,0	22,7	20,6	20,0	—	17,3
... d'outrage, violences ou voies de fait envers un supérieur	1,5	14,7	15,9	7,1	—	11,2
... de révolte, rébellion	0,0	0,9	9,3	12,9	—	4,0
... de trahison, capitulation, provocation à la désobéissance ou à la désertion	3,0	0,0	0,9	5,7	—	1,8
... de dissipation d'armes et d'effets	8,2	0,0	5,6	5,7	—	4,2
... de vol, pillage	3,7	3,6	3,7	5,7	—	4,3
... d'espionnage, intelligence avec l'ennemi	0,7	0,0	1,9	5,7	—	1,6
... d'assassinat, meurtre ou homicide (y.c. tentative)	0,7	6,7	5,6	4,3	—	6,0
... d'autres violences	0,0	1,3	1,9	0,0	—	1,3
... d'autres crimes	0,0	3,1	2,8	4,3	—	2,5
Nombre de soldats	161	252	135	84	28	660
Nombre de cas avec information non manquante	134	225	107	70	12	554

Échantillon : soldats nés en France métropolitaine.

Source : base de données des Fusillés de la Première Guerre mondiale, Ministère de la Défense (calculs des auteurs).

La majorité des soldats (62,6 %) ont été fusillés en 1914 ou 1915 (tableau 4). Il faut noter qu'il y a eu trois fois plus d'exécutions en 1915 qu'en 1917, l'année des mutineries.

Tableau 4. Répartition annuelle des exécutions

En %

Année d'exécution	Civils	Soldats	Soldats nés en France métropolitaine	Ensemble
1914	16,7	24,6	24,4	23,2
1915	16,1	37,4	38,2	33,7
1916	10,9	18,6	20,5	17,3
1917	36,8	13,1	12,7	17,2
1918	12,6	4,3	3,5	5,8
1919 ou après	6,9	2,0	0,7	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : base de données des Fusillés de la Première Guerre mondiale, Ministère de la Défense (calculs des auteurs).

2.2. Évolution du profil des fusillés au cours des années de guerre

Si l'on compare les caractéristiques des quatre sous-populations de soldats français exécutés respectivement en 1914, 1915, 1916 et 1917⁵, on constate que les soldats fusillés en 1916 ou 1917 avaient, en moyenne, le même âge que ceux fusillés en 1914 ou 1915 (tableau 5)⁶. En revanche, des différences significatives sont observées en ce qui concerne l'emploi occupé. En 1914, plus d'un tiers (34,2 %) des soldats fusillés étaient des agriculteurs, contre 20,3 % en 1915 et 16-17 % en 1916 et 1917. À l'inverse, la proportion de travailleurs ayant le plus faible niveau de qualification (c'est-à-dire les journaliers, les ouvriers non qualifiés, les ouvriers agricoles, les domestiques) a légèrement augmenté au fil des ans, passant de 11,9 % en 1914 à 19,5 % en 1917. On peut également noter que le pourcentage de personnes employées dans les services (transports, commerce, administration, etc.) était beaucoup plus élevé en 1917 qu'en 1914 (32,4 % contre 16,8 %). S'agissant des caractéristiques personnelles des exécutés, une autre différence doit être signalée. En 1916 comme en 1917, un cinquième d'entre eux provenait de la région Île-de-France, alors que cette proportion n'était que de 11,9 % en 1915 et de 10,1 % en 1914.

En examinant la répartition selon le corps d'affectation, on constate que la part des fantassins parmi les fusillés a régulièrement diminué au cours des années de guerre. En effet, proche des trois quarts en 1914

5. En 1918, le nombre d'exécutions a été bien plus faible que lors des années précédentes (23, contre 158 par an, en moyenne). C'est pourquoi nous avons limité la comparaison aux soldats qui ont été exécutés en 1914, 1915, 1916 et 1917.

6. L'âge moyen au décès (environ 28 ans) correspond à celui observé chez les soldats « Morts pour la France ».

(72,7 %), cette proportion est tombée à 67,9 % en 1915, 63 % en 1916 et 56 % en 1917. Il apparaît qu'il y avait davantage de soldats des bataillons d'infanterie d'Afrique parmi les hommes qui ont été fusillés en 1917 (22,6 %) ou en 1916 (13,3 %) que parmi ceux qui ont été exécutés en 1914 (3,1 %) ou en 1915 (6,0 %). En revanche, en ce qui concerne le grade, on peut noter que la proportion de simples soldats était à peu près la même dans les quatre sous-groupes (93 % ou 94 %).

Tableau 5. **Caractéristiques des soldats fusillés durant la Grande Guerre, selon l'année d'exécution**

	1914	1915	1916	1917	1918 ou après	DEU
Âge moyen au décès (années)	28,0	27,8	28,0	28,6	28,2	28,0
Profession (%)						
Journalier, manœuvre, manouvrier, domestique	8,4	8,9	12,0	16,9	—	10,3
Ouvrier agricole, domestique agricole	3,5	3,4	4,0	2,6	—	3,3
Cultivateur	34,2	20,3	16,0	16,9	—	21,9
Artisan, ouvrier d'atelier ou d'établissement de petite taille	20,3	25,3	30,4	14,3	—	23,8
Ouvrier d'usine, mineur	16,8	14,3	16,0	16,9	—	16,1
Autres	16,8	27,8	21,6	32,4	—	24,6
Corps d'affectation : infanterie (%)	72,7	67,9	63,0	56,0	64,3	66,4
Grade : soldat de 2^e classe (%)	93,1	93,2	94,1	94,0	92,9	93,6
Antécédents judiciaires (%)						
Justice ordinaire	17,2	36,8	49,1	45,8	—	37,0
Conseil de guerre	4,0	31,9	48,1	59,7	—	34,3
Justice ordinaire et/ou conseil de guerre	19,2	54,4	74,5	73,6	—	55,0
Région de naissance : Île-de-France (%)	10,1	11,9	19,3	21,4	13,6	14,1
Nombre de soldats	161	252	135	84	28	660

Échantillon : soldats nés en France métropolitaine.

Source : base de données des Fusillés de la Première Guerre mondiale, Ministère de la Défense (calculs des auteurs).

Sans surprise, d'une année sur l'autre, on compte de plus en plus de soldats ayant déjà été condamnés par un conseil de guerre : 31,9 % en 1915, 48,1 % en 1916 et 59,7 % en 1917, contre seulement 4 % en 1914⁷. La proportion de ceux qui avaient été condamnés par un

7. Le chiffre pour l'année 1917 (59,7 %) est plus élevé que celui rapporté par Loez (2010) dans son ouvrage sur les mutins (environ 20 %). Il faut toutefois noter que l'auteur s'est intéressé aux caractéristiques de l'ensemble des soldats ayant été condamnés en 1917 et non pas au profil de ceux d'entre eux qui ont été fusillés. En outre, les données qu'il utilise ne couvrent que cinq divisions d'infanterie.

tribunal ordinaire était également beaucoup plus élevée en 1916 (49,1 %) et en 1917 (45,8 %) qu'en 1914 (17,2 %). Au total, près des trois quarts des soldats qui ont été exécutés en 1916 ou 1917 avaient des antécédents judiciaires, contre seulement un cinquième de ceux qui ont été fusillés en 1914.

Les soldats condamnés à mort et exécutés en 1914 se distinguent également des autres sous-groupes en ce que près de 90 % d'entre eux ont été accusés d'abandon de poste, alors que cette proportion se monte à seulement 60-65 % parmi ceux qui ont été fusillés au cours des années suivantes (tableau 3). Ces derniers ont été plus souvent accusés de désobéissance (20-22 %, contre 6 %). La désertion est également devenue de plus en plus fréquente. En 1914, seulement 3,7 % des hommes exécutés ont été accusés de ce crime, contre 8 % en 1915, 26,2 % en 1916 et 34,3 % en 1917.

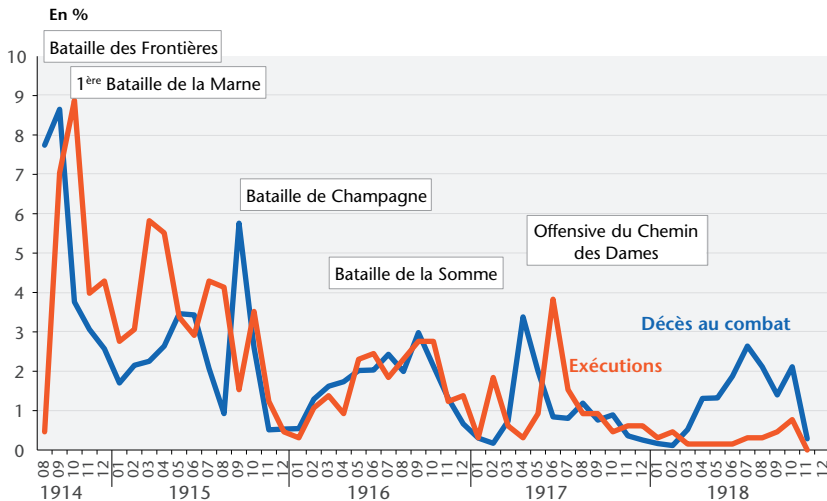
En résumé, notre analyse montre que le profil des soldats envoyés devant un peloton d'exécution en 1914 était très différent de celui des soldats fusillés les trois années suivantes : il s'agissait plus souvent de cultivateurs, enrôlés dans l'infanterie, sans antécédents judiciaires, la grande majorité d'entre eux ayant été accusés d'avoir quitté leur poste. En revanche, les caractéristiques des soldats exécutés en 1917, l'année des mutineries, ne diffèrent pas beaucoup de celles de leurs camarades fusillés en 1916. La principale différence concerne l'emploi occupé. Parmi les soldats exécutés en 1917, il y avait moins d'artisans et d'ouvriers de la petite industrie et davantage de travailleurs employés dans les services.

3. Analyse de la répartition temporelle des exécutions

Comme nous l'avons déjà mentionné, plus de 60 % des exécutions de soldats français ont eu lieu en 1914 ou 1915. Un examen plus approfondi de la répartition temporelle de ces condamnations à mort (en limitant l'analyse aux 52 mois de guerre) indique que septembre 1914 et octobre 1914 ont été les deux mois les plus meurtriers, avec respectivement 7 % et 8,9 % des exécutions. Un pic a également été enregistré en mars-avril 1915 (5,8 % et 5,5 %), ainsi que, mais dans une moindre mesure, en juillet-août 1915 (4,3 % et 4,1 %), en septembre-octobre 1916 (2,8 % pour les deux mois) et en juin 1917 (3,8 %).

Si l'on compare la répartition mensuelle des exécutions de soldats avec l'évolution du nombre de tués au combat, il apparaît, à première vue, que les deux séries sont positivement corrélées entre elles (graphique 1). En particulier, on peut voir que les pics du nombre de tués au combat en août 1914 (bataille des Frontières), septembre 1914 (première bataille de la Marne), septembre 1915 (bataille de Champagne), septembre 1916 (bataille de la Somme) et avril 1917 (offensive du Chemin des Dames) ont été suivis par des pics ou des hausses dans le nombre d'exécutions.

Graphique 1. Répartition mensuelle des décès au combat et des exécutions de soldats français



Source : base de données des Fusillés de la Première Guerre mondiale et base de données des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale, Ministère de la Défense (calculs des auteurs).

Pour examiner de plus près si les variations du nombre d'exécutions au fil des mois sont liées aux variations de l'intensité des engagements, nous avons mené une analyse à l'aide de régressions linéaires, utilisant le nombre d'exécutions au mois t comme variable dépendante. Deux modèles ont été estimés. Dans le premier modèle, nous avons inclus les variables explicatives suivantes : le nombre d'exécutions au mois $t-1$, le nombre de soldats tués au combat au mois $t-1$ (en milliers)⁸, un

8. Dans son étude centrée sur la période 1915-1916, Bach (2013) souligne qu'en 1916, après la réforme de la justice militaire, les délais entre le crime, la condamnation et l'exécution ont sensiblement augmenté. Pour en tenir compte, nous avons également effectué l'estimation en utilisant, comme variable explicative, le nombre de morts en $t-3$ plutôt que le nombre de morts en $t-1$. Cette variable ne s'est pas révélée significative (résultats disponibles sur demande).

ensemble de variables indicatrices pour l'année (référence : 1914) et le mois (référence : janvier), et une variable rendant compte des conditions de vie économique des civils, à savoir une variable indicatrice codée 1 si le prix du beurre a augmenté d'au moins 5 % lors du mois $t-1$ (0 sinon)⁹. Dans le second modèle, au lieu d'introduire des indicatrices de mois, nous avons ajouté deux variables relatives aux conditions météorologiques du mois $t-1$: une variable qui prend la valeur 1 si la température du mois $t-1$ était supérieure à la moyenne (0 sinon) et une variable codée 1 si les précipitations du mois $t-1$ étaient supérieures de plus de 20 millimètres à la moyenne (0 sinon)¹⁰. Les températures anormalement élevées et les fortes précipitations avaient un impact direct sur la vie quotidienne des soldats vivant à l'extérieur¹¹, ce qui a pu affecter leurs comportements (probabilité plus élevée de refuser d'obéir aux ordres, d'agresser verbalement ou physiquement un supérieur, etc.). On s'attend donc à observer des effets positifs sur le nombre d'exécutions. Comme nous l'avons déjà indiqué, cette analyse a été effectuée à la fois sur le sous-échantillon de soldats nés en France métropolitaine (régressions 1.1 et 1.2) et sur l'ensemble de la population de soldats exécutés (régressions 2.1 et 2.2).

Nos résultats font apparaître un lien entre le nombre d'exécutions de soldats au mois t et le nombre de décès au combat au mois $t-1$ (tableau 6). En effet, le coefficient estimé de cette variable est positif et significatif au seuil de 1 % dans les quatre régressions. Il semble donc

9. Il n'y avait pas d'indice des prix à la consommation à l'époque. Le prix du beurre est considéré ici comme étant représentatif du prix moyen des biens de consommation. L'utilisation d'autres indicateurs (prix du blé, des œufs ou de la viande bovine) ne change pas les résultats.

10. Moyennes des années 1900-1913.

11. Cela a été bien décrit dans certains carnets de guerre de combattants. Sur l'exposition au soleil et à la chaleur, voir, par exemple, A. Pézard : « 16 avril 1915. À midi, alourdis par la chaleur, nous nous sommes rassemblés en tumulte, courant derrière la tête de colonne qui faisait déjà des nuages de poussière au loin sur la route. Essoufflés, suant et jurant, nous sommes partis en « promenade » militaire. Pendant des heures, abrutis de tant de soleil et de piétinements, après notre interminable stagnation dans la boue chlorique de Vauquois, nous nous sommes entraînés sur les routes dures et poudreuses, entre des collines dénudées, plus grises que vertes, par Rarécourt, Ville-sur-Couzance, Jubécourt, Auzéville. Les rangs avachis s'égaillaient lentement pour se tasser par chocs brusques ; des à-coups brisaient notre marche à tout instant. La sécheresse rendait les bouches amères ; l'eau ingurgitée et le pinard faisaient ruisseler les fronts et les dos, vidaient les jambes » (Nous autres à Vauquois, 1918, p. 166). Pour ce qui est des effets de la pluie, on peut citer M. Genevoix : « Lundi, 14 septembre. Il pleut. L'étape sera pénible, sous ce ciel pâle et triste. Je me résigne à être mouillé toute la journée. C'est un dur effort lorsqu'on sait, comme nous, l'accroissement de souffrances qu'est la pluie : les vêtements lourds ; le froid qui pénètre avec l'eau ; le cuir des chaussures durci ; les pantalons qui plaquent contre les jambes et entravent la marche ; le linge au fond du sac, le précieux linge propre qui délasse dès qu'on l'a sur la peau, irrémédiablement sali, transformé peu à peu en un paquet innommable sur lequel des papiers, des boîtes de conserves ont bavé leur teinture ; la boue qui jaillit, souillant le visage et les mains ; l'arrivée barbotante ; la nuit d'insuffisant repos, sous la capote qui transpire et glace au lieu de réchauffer ; tout le corps raidi, les articulations sans souplesse, douloureuses ; et le départ, avec les chaussures de bois qui meurtrissent les pieds comme des brodequins de torture. Dur effort, la résignation ! » (Sous Verdun, 1916, pp. 112-113).

Tableau 6. Analyse de l'évolution du nombre d'exécutions : paramètres estimés des régressions

	Soldats nés en France métropolitaine		Ensemble des soldats	
	(1.1)	(1.2)	(2.1)	(2.2)
Constante	5,61	10,04	18,57*	21,62***
Nombre d'exécutions au mois t-1	0,28**	0,22**	0,19	0,14
Nombre de soldats tués au combat au mois t-1 (milliers)	0,60***	0,52***	0,53 ***	0,55***
Année				
1914	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
1915	-5,27	-5,01	-13,05**	-10,96**
1916	-8,11	-9,45*	-19,86**	-19,11***
1917	-8,46	-9,62	-20,49 **	-19,00***
1918	-12,83	-14,00**	-26,01***	-24,63***
Mois				
Janvier	<i>Réf.</i>	—	<i>Réf.</i>	—
Février	8,62*	—	10,07*	—
Mars	8,33*	—	8,99*	—
Avril	4,87	—	5,92	—
Mai	0,98	—	4,88	—
Juin	6,03	—	9,47*	—
Juillet	3,25	—	5,25	—
Août	2,28	—	3,41	—
Septembre	2,58	—	6,24	—
Octobre	0,30	—	2,60	—
Novembre	-6,15	—	-5,23	—
Décembre	2,78	—	3,25	—
Température au mois t-1 : supérieure à la moyenne	—	3,97**	—	4,73**
Chutes de pluie au mois t-1 : plus de 20 mm > moyenne	—	-1,60	—	-2,15
Hausse du prix du beurre au cours du mois t-1 : 5 % ou plus	1,80	0,39	2,09	0,14
Variable dépendante : nombre d'exécutions au mois t Moyenne de la variable dépendante	12,5	12,5	15,6	15,6
R² ajusté	0,78	0,76	0,82	0,81
Nombre d'observations (mois)	52	52	52	52

Seuils de significativité : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 %. *Réf.* : catégorie de référence.

Source : base de données des Fusillés de la Première Guerre mondiale, Ministère de la Défense (calculs des auteurs).

que les variations du nombre d'exécutions s'expliquent, au moins en partie, par les variations de l'intensité des engagements. Les soldats sont probablement plus susceptibles de commettre des actes punissables par le droit militaire lorsqu'ils ont été récemment impliqués dans des batailles particulièrement sanglantes. Il se peut également que la justice militaire ait été plus répressive durant ces périodes de combats de plus haute intensité.

On observe également une relation positive entre le nombre d'exécutions au mois t et le nombre d'exécutions au mois $t-1$: les mois sanglants ont tendance à être suivis par des mois encore plus sanglants (et les mois avec peu d'exécutions ont tendance à être suivis par des mois « calmes »). Toutefois, cet effet n'est significatif que dans le sous-échantillon des soldats nés en France métropolitaine.

Les régressions effectuées sur l'ensemble de la population des soldats exécutés montrent une tendance à la baisse des exécutions au fil des années. Le nombre mensuel moyen d'exécutions a été plus faible en 1915 qu'en 1914, plus faible en 1916 ou 1917 qu'en 1915, et plus faible en 1918 qu'en 1916 ou 1917. Les résultats de la régression 1.1 ne montrent pas d'effets saisonniers : en effet, aucune des indicatrices mensuelles n'apparaît significative au seuil de 5 %. En revanche, l'introduction des variables décrivant les conditions météorologiques dans la régression 1.2 permet de constater qu'il y a eu plus d'exécutions lors des mois suivant ceux où les températures étaient supérieures à la moyenne. On trouve une différence significative d'environ 4 exécutions (à comparer à la moyenne mensuelle de 12,5 [soldats français] ou 15,6 [tous soldats confondus]). L'autre variable climatique (relative à la pluviométrie) n'a pas d'effet significatif.

Enfin, il semble qu'il n'y ait pas de relation significative entre les variations du nombre d'exécutions d'un mois à l'autre et l'évolution des conditions de vie des civils à l'arrière, telle que prise en compte par la hausse du prix du beurre.

4. Analyse des différences interdépartementales dans la proportion de soldats exécutés

Les soldats envoyés devant un peloton d'exécution venaient de presque tous les départements de France¹². En effet, seuls trois départe-

12. En 1914, la France métropolitaine était composée de 87 départements (86, plus la partie subsistante du Haut-Rhin, à savoir le Territoire de Belfort).

tements ne comptent aucun fusillé parmi leurs combattants : l'Ain, les Landes et les Deux-Sèvres. Pour déterminer si les soldats nés dans certains départements étaient surreprésentés parmi les exécutés, nous avons calculé, pour chaque département, le ratio suivant :

$$\frac{\text{Nombre de soldats exécutés durant la guerre}}{\text{Population masculine âgée de 15 à 44 ans en 1911}} * 10\,000$$

Ce ratio varie de 0 à 1,84¹³. On trouve des valeurs supérieures ou égales à 1 dans 17 des 87 départements (graphique 2). Figurent, parmi ceux-ci, trois départements bretons (Côtes-du-Nord, Morbihan et Ille-et-Vilaine) et la Corse (département avec la valeur la plus élevée du ratio). Il est intéressant de noter que la Corse et la Bretagne avaient les taux d'illettrisme les plus élevés en 1911 : 35,2 % et 28 % respectivement (contre 12,8 % pour l'ensemble du pays)¹⁴. Par ailleurs, il faut rappeler que de nombreux soldats de ces zones géographiques ne parlaient pas le français, mais seulement leur langue régionale, ce qui pouvait rendre difficile la compréhension des ordres et accroître ainsi le risque d'être accusé de désobéissance, d'abandon de poste, etc.¹⁵.

Afin de tenter d'expliquer ces différences dans la proportion d'exécutés selon l'origine géographique des soldats, nous avons, là encore, procédé à l'estimation d'une régression linéaire, cette fois sur données agrégées au niveau du département (le ratio présenté ci-dessus ayant été retenu comme variable dépendante). Outre le taux d'illettrisme et une variable indicatrice pour la langue régionale¹⁶, les facteurs pris en compte dans l'analyse sont les suivants : la proximité des lignes de front (*i.e.*, le fait que le département soit situé dans la « zone des armées » plutôt que dans la « zone de l'intérieur »)¹⁷, la proportion de la population active employée dans l'agriculture en 1911 (comme indicateur de l'activité économique dans le département), la consommation annuelle d'alcool (taxé) par habitant en 1913,

13. La valeur pour l'ensemble du pays est de 0,74.

14. Calculs des auteurs à partir du recensement de 1911.

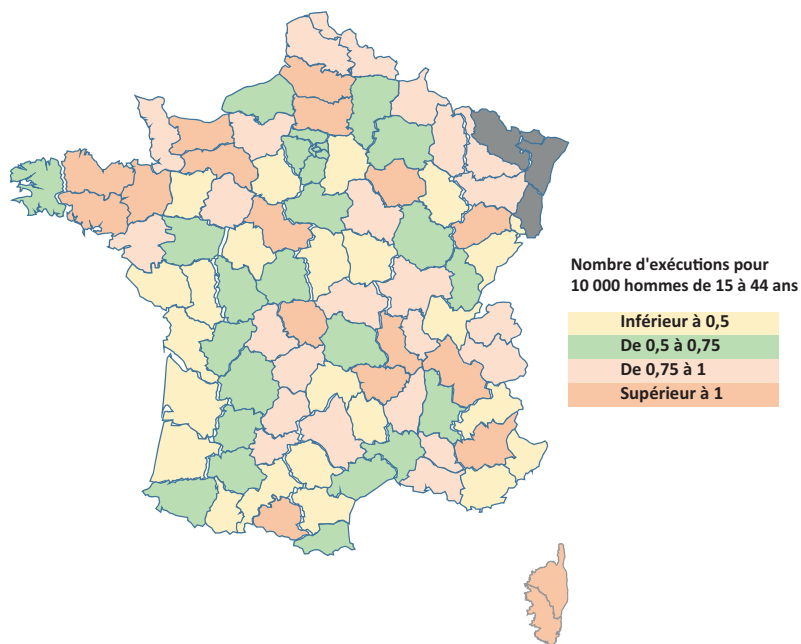
15. Notons également, comme le souligne le rapporteur anonyme, que les départements affichant un ratio supérieur ou égal à 1 sont, pour la plupart, des départements ruraux, où la probabilité d'être incorporé dans l'infanterie, arme la plus exposée, était sans doute plus forte que dans les départements les plus urbanisés et industrialisés.

16. Cette variable indicatrice a été codée 1 pour les départements suivants : Basses-Pyrénées (langue basque), Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan (breton), Pyrénées-Orientales (catalan) et Corse.

17. Il convient de noter que la proximité du front et l'existence d'une langue régionale n'ont pu être introduites sous la forme de variables distinctes. En effet, les départements avec langue régionale sont tous situés dans la zone de l'intérieur. Cela nous a conduits à créer un ensemble de trois variables indicatrices combinant les deux facteurs : (i) zone de l'intérieur, sans langue régionale (référence), (ii) zone de l'intérieur, avec langue régionale, et (iii) zone des armées.

le pourcentage de voix socialistes au premier tour des élections législatives de 1914, le taux d'abstention à ces élections, et le fait qu'il y ait eu une proportion relativement élevée d'insoumis parmi les conscrits du département (*i.e.* plus de 2 %, en décembre 1914, contre 0,89 % pour l'ensemble du pays)¹⁸.

Graphique 2. Proportion d'exécutions selon le département de naissance



Échantillon : soldats nés en France métropolitaine.

Note : les données relatives à la population proviennent du recensement de 1911.

Source : base de données des *Fusillés de la Première Guerre mondiale*, Ministère de la Défense (calculs des auteurs).

Deux de ces facteurs sont apparus significatifs au seuil de 5 % (tableau 7). Tout d'abord, nos résultats montrent une relation positive entre le niveau de consommation d'alcool dans le département et la proportion de fusillés parmi les soldats originaires de ce département. Un simple examen des données révèle que certains des départements ayant enregistré les taux d'exécution les plus élevés affichaient aussi des niveaux de consommation d'alcool supérieurs à la moyenne :

18. La proportion de la population active travaillant dans l'agriculture a été calculée à partir des données du recensement de 1911. L'information sur la consommation d'alcool provient de l'Annuaire statistique de 1913. Les chiffres sur l'insoumission sont ceux de Boulanger (2001). Pour les variables politiques, nous nous sommes appuyés sur le rapport de Lachapelle (1914).

Calvados, Somme, Oise, Orne, Côtes-du-Nord (tous situés dans le quart Nord-Ouest du pays). L'abus d'alcool n'était pas rare dans l'armée¹⁹. Un certain nombre de combattants ont mentionné ce fait dans leur journal de guerre. Il est clair que les soldats sous l'influence du vin ou de la gnôle étaient plus susceptibles de commettre des délits et, parfois, des crimes passibles de la peine de mort. En second lieu, il apparaît que la proportion de soldats exécutés est également positivement corrélée au taux d'abstention aux élections législatives de 1914. Ce résultat est difficile à interpréter. Une explication possible pourrait être que, dans les départements à moindre participation électorale, l'attachement à la Nation était plus faible qu'ailleurs (Guillot et Parent, 2018). En d'autres termes, les soldats provenant de ces départements auraient été moins enclins à donner leur vie pour le pays, ce qui les aurait davantage exposés au risque d'être un jour traduits devant un conseil de guerre pour abandon de poste, désertion ou désobéissance.

Tableau 7. Analyse des différences interdépartementales dans le taux d'exécution : paramètres estimés de la régression

Constante	0,015
Localisation géographique du département / Langue régionale	
<i>Zone de l'intérieur – langue régionale : non</i>	<i>Ref.</i>
<i>Zone de l'intérieur – langue régionale : oui</i>	0,122
<i>Zone des armées</i>	0,185
Proportion de la population active employée dans l'agriculture (%)	0,002
Taux d'illettrisme (%)	0,004
Consommation annuelle d'alcool par habitant (litres)	0,048 **
Pourcentage de voix socialistes au 1^{er} tour des élections législatives de 1914	-0,003
Taux d'abstention au 1^{er} tour des élections législatives de 1914 (%)	0,018 **
Proportion d'insoumis : plus de 2 %	-0,164
Variable dépendante : taux d'exécution parmi les conscrits originaires du département^(a). Moyenne de la variable dépendante	0,73
R² ajusté	0,13
Nombre d'observations (départements)	87

(a) Taux construit comme suit : (nombre de soldats exécutés / population masculine âgée de 15 à 44 ans en 1911) * 10 000.

Seuils de significativité : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 %. *Ref.* : catégorie de référence.

Source : base de données des *Fusillés de la Première Guerre mondiale*, Ministère de la Défense (calculs des auteurs).

19. Sur ce sujet, voir Cochet (2006) et Bach (2003, pp. 470-477).

Les autres facteurs pris en compte dans l'analyse, notamment le taux d'illettrisme et la langue régionale, ne ressortent pas comme des éléments explicatifs des différences entre départements en matière de taux d'exécution²⁰.

5. Discussion et remarques finales

L'objectif principal de ce travail, mené à partir de la base de données des *Fusillés de la Première Guerre mondiale*, a été de fournir un portrait statistique des soldats français qui ont été exécutés durant le conflit. Comme on l'aura noté, nous n'avons pas d'emblée postulé l'existence d'une différence de nature entre la désobéissance individuelle (quelque peu associée dans la littérature à la première justice militaire, celle qui a prévalu jusqu'en 1916) et la désobéissance collective (se référant plus communément aux mutineries de 1917). En effet, nous avons commencé par proposer une description d'ensemble de la population des 660 fusillés nés en France métropolitaine. Ensuite, nous avons examiné les différences de profil entre les quatre sous-groupes de soldats qui ont été envoyés au peloton d'exécution en 1914, 1915, 1916 et 1917.

Les résultats ont montré que, considérés dans leur ensemble, les soldats exécutés ne se différenciaient guère des « poilus » qui ont été tués sur le champ de bataille, que ce soit du point de vue de l'affectation militaire (deux tiers d'entre eux servant dans l'infanterie) ou de l'âge au moment de la mort (environ 28 ans). De même, s'agissant de la profession, il est apparu que les proportions d'agriculteurs ou d'ouvriers agricoles (35 %) et d'ouvriers industriels ou artisanaux (40 %) parmi les fusillés reflétaient parfaitement la structure globale de l'emploi. Cependant, l'analyse par année d'exécution a permis de constater que les caractéristiques des soldats fusillés en 1914 étaient assez différentes de celles des hommes qui ont été exécutés au cours des trois années suivantes (parmi eux, il y avait davantage d'agriculteurs, servant dans l'infanterie, sans condamnations antérieures). En revanche, nous n'avons pas trouvé de grandes différences entre le

20. Certains des départements avec langue régionale sont également des départements présentant un taux d'illettrisme élevé. De même, le taux d'illettrisme et le pourcentage de la population active dans l'agriculture sont positivement corrélés. Il convient de noter que l'indicatrice pour les départements avec langue régionale et le taux d'illettrisme restent non significatifs lorsqu'on les introduit dans des régressions distinctes, même après exclusion de la variable d'activité économique (résultats disponibles sur demande).

profil des soldats exécutés pendant l'année des mutineries et celui des soldats exécutés en 1916.

Comme nous l'avons déjà noté, aucune des études existantes sur la justice militaire en France pendant la Première Guerre mondiale n'a examiné les caractéristiques des soldats exécutés sur toute la période de la guerre. À notre connaissance, les seules statistiques disponibles sont celles concernant les mutins de 1917. Dans leurs ouvrages, Pedroncini (1967) et Loez (2010) ont tous deux cherché à établir le profil des soldats qui ont participé aux mutineries dans les divisions d'infanterie. Pedroncini (1967) n'a trouvé aucune preuve qu'une catégorie particulière de soldats ait été plus impliquée qu'une autre. La « crise d'indiscipline » semble avoir affecté des soldats de tous âges, statuts familiaux, professions et origines géographiques. Loez (2010) est parvenu à une conclusion différente. L'auteur a étudié les caractéristiques de tous les soldats condamnés par les tribunaux militaires en 1917 dans cinq divisions d'infanterie (1 743 hommes), en comparant les soldats qui ont participé à des actions collectives et des manifestations lors de mutineries avec ceux qui ont été jugés pour des crimes ordinaires (vol, agression, refus d'obéir, etc.). Quatre facteurs principaux différenciant les mutins des non-mutins ont été identifiés : le jeune âge, le statut de célibataire, le haut niveau d'éducation/qualification et l'origine parisienne (plus exposée aux luttes sociales et aux mobilisations politiques). En revanche, aucune différence n'a été observée en ce qui concerne le casier judiciaire (20 % des soldats des deux groupes avaient déjà été traduits devant un conseil de guerre)²¹. Ces résultats ne sont pas strictement comparables avec ceux de la présente étude, qui se concentre sur les seuls soldats exécutés.

Selon Pedroncini (1967), le pacifisme n'était pas la cause première des mutineries de 1917. Il s'agissait avant tout d'une « crise de confiance » dans le Haut Commandement, qui a atteint son paroxysme avec l'échec de l'offensive du Chemin des Dames au printemps 1917. En d'autres termes, les mutineries peuvent être vues comme une réaction contre « des attaques sans espoir [qui] ne mènent qu'à un massacre général » (Tanenbaum, 1982, p. 11). Cette interprétation a été contestée par Smith (1994, 1996), qui soutient que les mutineries « étaient à la fois 'militaires' et 'politiques' en ce sens qu'elles impliquaient une confrontation à plusieurs niveaux entre les soldats-

21. L'auteur a également exploré cette question dans une perspective plus sociologique, en mettant en avant quatre figures symboliques de mutins : le « mutin tapageur », le « mutin gréviste », le « mutin citoyen » et le « mutin militant ».

citoyens français et les autorités militaires » (Smith, 1996, p. 89). Loez (2010) a également critiqué la thèse de Pedroncini. Pour l'auteur, les mutineries doivent être considérées non pas comme une crise limitée à la sphère militaire, mais comme un « mouvement social particulier », influencé par le contexte international (à savoir, la révolution russe). Il fait valoir que les revendications des mutins n'étaient pas seulement « matérielles » (c'est-à-dire relatives à leurs conditions de vie : repos, permissions, etc.) mais aussi « politiques » (dénonciation de la guerre, aspiration à la paix).

Si notre étude n'est pas focalisée sur les mutineries de 1917, certains de ses résultats contribuent néanmoins à éclairer ce débat. Dans la partie économétrique de ce travail, nous avons pu identifier des facteurs contextuels qui étaient susceptibles d'augmenter le risque pour les soldats de commettre des crimes menant au peloton d'exécution. Nous avons trouvé 1) un lien positif entre l'intensité des combats, mesurée par le nombre de morts au combat, et le nombre d'exécutions, 2) une augmentation des exécutions après des mois anormalement chauds, 3) un lien positif entre le niveau de consommation d'alcool dans le département d'origine et la proportion de soldats exécutés parmi les conscrits de ce département et 4) une relation positive entre le taux d'abstention électorale dans le département et la proportion de soldats exécutés. Les résultats de nos régressions suggèrent que la grande majorité des soldats exécutés étaient de « pauvres malheureux » qui se sont retrouvés face au peloton d'exécution pour avoir enfreint les règles militaires dans un moment de faiblesse. Ils étaient sans doute des « poilus » comme les autres, ni plus lâches, ni plus rebelles, mais tout aussi résignés (pour reprendre l'expression de Loez, 2010), jusqu'au jour où ils ont commis une « faute » (ou, pour certains d'entre eux, l'infraction de trop)²². Nos résultats ont mis en lumière les circonstances qui ont pu conduire ces soldats à se comporter comme ils l'ont fait : le fait d'avoir été impliqué dans des combats intenses et sanglants (ou en tout cas, dont la violence dépassait ce que le soldat était capable d'endurer), la dureté de la vie quotidienne (exacerbée par les conditions climatiques) et la consommation excessive d'alcool²³.

22. Cette conclusion est en accord avec l'opinion d'A. Barbusse, telle qu'elle est exprimée dans son roman de guerre intitulé *Le feu* (1916). Une scène du chapitre X du livre montre un groupe de combattants parlant d'un soldat qui vient d'être exécuté pour avoir quitté son poste, l'un d'eux disant : « C'était pas un bandit. C'était pas un de ces durs cailloux comme tu en vois. Nous étions partis ensemble. C'était un bonhomme comme nous, ni plus, ni moins » (*Le feu*, 1916, pp. 140-141).

23. Dans une note du 11 juin 1915 (citée par Bach, 2003, p. 295), le général Carbillat rapporte que 50 % des soldats condamnés par le conseil de guerre de la 29^e division d'infanterie étaient ivres lorsqu'ils ont commis leurs crimes ou délits.

L'absence de significativité de certaines des variables incluses dans les régressions est également un constat intéressant en soi. En effet, nos résultats n'ont montré aucun lien significatif entre le taux d'illettrisme du département d'origine et la proportion de soldats exécutés parmi les conscrits de ce département. De même, les exécutions ne semblent pas avoir été proportionnellement plus nombreuses dans les départements où la pratique de la langue régionale (basque, breton, catalan, corse) demeurait largement répandue. Bien que les lacunes en matière d'alphabétisation et/ou les difficultés à parler français aient pu jouer un rôle dans certains cas individuels²⁴, ces facteurs ne semblent pas expliquer, au niveau agrégé, les différences interdépartementales dans le taux d'exécution. S'agissant des variables politiques, nous n'avons trouvé aucun lien entre la part du vote socialiste (c'est-à-dire le vote Jaurès, ici assimilé à un vote pacifiste) dans le département et la proportion de soldats exécutés parmi les appelés de ce département. Mais, d'un autre côté, cette proportion semble être positivement liée au taux d'abstention dans le département, ce qui suggère qu'un attachement moindre à la Nation a pu avoir un impact sur les comportements des soldats et la probabilité d'être envoyé devant un peloton d'exécution.

L'élément clé de notre argumentation repose sur l'analyse de la répartition temporelle des exécutions qui montre un lien positif entre le nombre de soldats exécutés au mois t et le nombre de soldats tués au combat au mois $t-1$, suggérant que les variations du nombre d'exécutions peuvent s'expliquer, dans une large mesure, par les variations de l'intensité des engagements. En fin de compte, nos résultats soutiennent fortement la thèse de la réaction à la dureté des combats, telle qu'avancée par Pedroncini (1967) dans le cas des mutineries de 1917. Les actes commis par les soldats ayant été exécutés étaient probablement, dans la plupart des cas, beaucoup plus motivés par l'instinct de survie que par des idées pacifistes ou autres considérations politiques. Notre conclusion est en accord avec les observations de Bach (2013) qui a étudié le fonctionnement de la justice militaire au cours de la période 1915-1916. Pour ce qui est de l'année 1916, dans

24. Un des cas les plus emblématiques est celui du soldat Gabrielli, un cultivateur corse, illettré (ne sachant pas signer son nom), avec une maîtrise limitée du français, qui a été exécuté pour abandon de poste en juin 1915, dans sa vingtième année. Il a été réhabilité par la Cour spéciale de justice militaire en 1933. Dans le jugement de la Cour du 4 novembre 1933, il est explicitement mentionné que Gabrielli était « illettré, s'exprimant mal en français ». Mais l'essentiel était que, du fait de sa « débilite intellectuelle », il n'aurait pas dû être tenu pour pénalement responsable de ses actes.

le dernier chapitre (intitulé « Les leçons de 1916 ») de son livre²⁵, l'auteur souligne que la plupart des condamnations et des exécutions ont eu lieu sur les champs de bataille de Verdun et de la Somme, les deux théâtres les plus sanglants de la guerre en 1916²⁶. Comme l'indique l'auteur, ceci conforte l'hypothèse d'un lien entre intensité des combats, moral des troupes et taux d'exécution.

Il convient toutefois de souligner que le rôle des facteurs politiques dans l'explication des comportements de rébellion des soldats reste très délicat à évaluer sur un plan statistique et économétrique. En effet, pour reprendre l'exemple des mutineries de 1917, le problème est que plusieurs phénomènes politiques d'importance majeure, mais aux conséquences opposées, se chevauchent et qu'il est très difficile de discriminer entre eux. Les mutineries ont commencé fin avril 1917, se sont généralisées à partir du 20 mai, puis ont atteint leur point culminant entre le 30 mai et le 7 juin (Loez, 2010, pp. 148-149). La première moitié de 1917 a aussi été marquée par une « accélération de l'Histoire », avec, simultanément, la révolution russe et l'entrée en guerre des États-Unis. L'arrivée prochaine des troupes américaines en France ne pouvait être, on peut le supposer, que bien accueillie par les soldats français (ces troupes venant renforcer les effectifs en campagne contre l'Allemagne)²⁷. Mais quel a pu être l'impact de la révolution russe sur le moral de ces combattants ? Certains d'entre eux ont pu accueillir favorablement un tel événement, le considérant comme un choc politique majeur qui mettrait fin à la guerre, tandis que d'autres se sont sans doute montrés beaucoup plus pessimistes quant à ses conséquences (disparition du front Est). Il est extrêmement difficile, voire impossible, de répondre à une telle question. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que c'est également au printemps 1917, lors des mutineries, que le général Pétain a été nommé commandant en chef des armées

25. Selon Bach (2013), la singularité de 1916 par rapport à 1915 réside dans l'automatisme brisée entre les condamnations et les exécutions. Les condamnations se sont multipliées entre 1915 et 1916, mais les exécutions ont diminué. Pour l'auteur, cette disjonction tient d'abord à la forte augmentation des condamnations par défaut : avec la généralisation des permissions à partir de juillet 1915, il est devenu possible de désertir sans encourir la peine de mort (désertion « à l'intérieur », à distinguer du délit de désertion « en présence de l'ennemi »). L'inversion de la dynamique des exécutions (137 en 1916 contre 296 en 1915, d'après les propres données de Bach) s'explique également par un recours accru à la grâce présidentielle.

26. Bach écrit : « On condamne et on exécute là où l'on meurt en masse » (p. 483).

27. Cette affirmation doit cependant être nuancée. En effet, Pedroncini (1967, p. 150) rapporte que l'arrivée des Américains a été, au contraire, une source d'inquiétude pour certains soldats. Leur crainte était de voir soldats américains et français entrer en concurrence pour les emplois dans les usines et autres postes de non-combattants.

françaises²⁸. Comment séparer cet éventuel « effet Pétain »²⁹ de l'impact des événements internationaux ?

Notre analyse suggère que la plupart des fusillés de 14-18 étaient des soldats comme les autres, endurant les souffrances de la guerre avec résignation, qui un jour ont « craqué » et commis des actes – désobéissance, abandon de poste, agression ou insulte à un supérieur, etc. – qui les ont conduits au peloton d'exécution. Bien que des facteurs psychologiques liés au contexte des engagements semblent avoir joué un rôle prédominant dans ces actes, cela ne signifie pas pour autant qu'aucun de ces soldats n'ait pu être en partie guidé par des motivations politiques, ou que le contexte politique ait été sans influence sur leurs comportements. Des données plus riches que celles actuellement disponibles seraient nécessaires pour évaluer le rôle de tels facteurs.

Références

- Bach A., 2003, *Fusillés pour l'exemple, 1914-1915*, Paris, Tallandier.
- Bach A., 2013, *Justice militaire, 1915-1916*, Paris, Vendémiaire.
- Barbusse H., 1916, *Le feu. Journal d'une escouade*, Paris, Flammarion.
- Boulangier P., 2001, *La France devant la conscription. Géographie historique d'une institution républicaine 1914-1922*, Paris, Économica et Institut de Stratégie Comparée.
- Cochet F., 2006, « 1914-1918 : l'alcool aux armées. Représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 222, pp. 19-32.
- Costa D. L., Kahn M. E., 2003, « Cowards and Heroes: Group Loyalty in the American Civil War », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 2, pp. 519-548.
- Loez A., 2010, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard.
- Genevoix M., 1916, *Sous Verdun. Août-Octobre 1914*, Paris, Hachette.
- Guillot O., Parent A., 2018, « 'Adieu la vie, adieu l'amour' : Analyse des inégalités de temps de survie chez les soldats 'Morts pour la France' durant la Grande Guerre », *Population*, vol. 73, n° 3, pp. 431-466.

28. Le remplacement de Nivelles par Pétain est intervenu le 15 mai 1917.

29. Comme on le sait, avec la nomination de Pétain comme commandant en chef, la stratégie offensive a été temporairement abandonnée (et avec elle les « attaques inutiles qui désespéraient les hommes », Pedroncini, 1967, p. 304). Pétain a également pris des mesures pour améliorer les conditions de vie des soldats.

- Lachapelle G., 1914, *Élections législatives des 26 Avril et 10 Mai 1914. Résultats officiels avec application de la R.P. régionale et de la R.P. départementale. Les déclarations des associations politiques, l'opinion des députés et les groupes de la Chambre*, Paris, Librairie des publications officielles et des sciences économiques et sociales Georges Roustant.
- Offenstadt N., 1999, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob.
- Pedroncini G., 1967, *Les mutineries de 1917*, Paris, PUF.
- Pedroncini G., 1973, « La justice militaire et l'affaire des quatre caporaux de Souain (mars 1915 – mars 1934) », *Revue historique des armées*, n° 2, pp. 55-69.
- Pedroncini G., 1974, « Les cours martiales pendant la Grande Guerre », *Revue historique*, n° 512 (octobre-décembre), pp. 393-408.
- Pézarid A., 1918, *Nous autres à Vauquois (1915-1916)*, Paris, La Renaissance du Livre, réédition PUN, 2001, Nancy.
- Prost A., 2013, *Quelle mémoire pour les fusillés de 1914-1918 ? Un point de vue historien*, Rapport présenté à Monsieur le Ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants, par un groupe de travail animé par M. Antoine Prost, Président du conseil scientifique de la Mission du Centenaire, Paris, 1^{er} octobre 2013.
- Smith L.V., 1994, *Between Mutiny and Obedience. The Case of the French Fifth Infantry Division during World War I*, Princeton, Princeton University Press.
- Smith L. V., 1996, « The French High Command and the Mutinies of Spring 1917 », in Cecil H., Liddle P. H. (dir.), *Facing Armageddon. The First World War Experienced*, London, Leo Cooper, pp. 79-92.
- Statistique générale de la France, 1914, *Annuaire statistique. Trente-troisième volume - 1913*, Paris, Imprimerie nationale.
- Suard V., 1994, « La justice militaire et la peine de mort au début de la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 41, n° 1 (janvier-mars), pp. 136-153.
- Tanenbaum J. K., 1982, « The French Army and the Third Republic », in Rosof P. J. (dir.), *The Military and Society: Reviews of Recent Research*, New-York, The Haworth Press, pp. 3-13.

